



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Soixante-quatorzième session**

Genève, 18-20 novembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-quatorzième session****Rectificatif****Page 9, chapitre III***Remplacer le calendrier provisoire par*

---

|                      |                     |  |
|----------------------|---------------------|--|
| Mercredi 18 novembre | 10 heures-12 heures | Points 1 et 2 (hybride avec interprétation)          |
|                      | 14 heures-16 heures | Point 2 et 4 (hybride avec interprétation)           |
| Jeudi 19 novembre    | 10 heures-12 heures | Points 3 et 5 (réunion hybride avec interprétation)  |
|                      | 14 heures-16 heures | Points 22 à 25 (réunion hybride avec interprétation) |
| Vendredi 20 novembre | 9 h 30-12 h 30      | Points 6 à 9 (en anglais seulement)                  |
|                      | 14 h 30-17 h 30     | Points 12, 19 à 21 (en anglais seulement)            |

---

En raison des restrictions du COVID-19 et de la crise de liquidité à laquelle est confronté l'Office des Nations Unies à Genève, les ressources disponibles pour la réunion du SC.2 de cette année ont été considérablement réduites. En conséquence, le calendrier provisoire a été mis à jour pour tenir compte du nouveau calendrier tel que décrit ci-dessus. Veuillez noter que les points de l'ordre du jour mentionnés le vendredi 20 novembre seront en anglais seulement et donc à titre indicatif uniquement, et aucune décision n'est prévue. Tous les points de l'ordre du jour non identifiés dans le tableau ci-dessus sont reportés à la soixante-quinzième session du Groupe de travail des transports ferroviaires qui se tiendra en 2021.

---